

Postface

Mon rôle consistait à examiner le système de traitement des plaintes, mais j'aimerais faire une observation concernant les occasions dont disposent les corps de police de mieux faire connaître leurs services et de permettre au public d'exprimer sa satisfaction à leur égard. Certes, on peut comprendre qu'une personne soit réticente à entendre les plaintes formulées contre elle, mais la plupart des corps de police ne disposent d'aucun processus permettant aux membres du public de leur transmettre leur gratitude. J'ai localisé un seul processus de ce genre, dans le site Web du Service de police d'Ottawa. Je pense que beaucoup de policiers sont trop modestes pour s'attendre à recevoir des compliments sur leur travail. Les services policiers ont évolué et sont devenus complexes, mais essentiellement, il s'agit toujours d'un service public fondé sur les relations humaines. Dans une société de plus en plus exigeante et complexe, nous devons reconnaître et promouvoir le bon travail aussi bien que nous devons relever et décourager les cas d'inconduite.